

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	391 301,31	G	545 728,65
	Section d'investissement	B	117 358,67	H	79 099,75
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	9 586,28
	Report en section d'investissement (001)	D	55 248,53	J	
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	563 908,51	= G+H+I+J	634 414,68
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	15 616,00	L	7 244,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	15 616,00	= K+L	7 244,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	391 301,31	= G+I+K	555 314,93
	Section d'investissement	= B+D+F	188 223,20	= H+J+L	86 343,75
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	579 524,51	= G+H+I+J+K+L	641 658,68

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	7 244,00
13	Subventions d'investissement reçues		7 244,00
23	Immobilisations en cours	15 616,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	545 361,00	483 227,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		62 134,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>545 361,00</b>	<b>545 361,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	149 404,00	251 284,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	15 616,00	7 244,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	93 508,00	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>258 528,00</b>	<b>258 528,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>803 889,00</b>	<b>803 889,00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.